

Un budget 2015 qui tient ses engagements

Dossier solidarité : être là pour tous

Votez pour le cèdre !

FÊTE DE LA MUSIQUE

VILLERS À VOTRE RYTHME

C'EST LE 20 JUIN
À VILLERS !

20 juin 2015
fête
de la
musique
à Villers-lès-Nancy

Une pré-fête de la musique ? Oui ! En introduction aux vibrations qui secoueront l'agglomération le dimanche 21 juin, Villers battra la mesure la veille, avec un programme haut en couleurs dans lequel chacun trouvera ses ondes. Une fête de toutes les musiques qui démarrera en rythme pour se mettre en jambes avant le pique-nique proposé par l'association ARIV et qui se prolongera, dès le début de l'après-midi jusqu'au soir, entre le parc Madame de Graffigny et la salle Jean Ferrat.

Choisissez votre pulsation : zumba, étirements, fanfare, concerts, chorale, ... Avec la complicité bienveillante de la MJC Jean Savine, de l'AMCF, de l'APM et des associations ARIV et Costumes et traditions, le cœur de Villers sera en fête.

Et pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre le mouvement, c'est encore possible ! Contactez vite le service culturel. La fête de la musique à Villers, c'est le 20 juin, qu'on se le dise !

AU PROGRAMME

- 12H00 > Pique nique au parc M^{me} de Graffigny
- 14H00 > Chorale d'enfants russes proposée par ARIV au centre Les Ecraignes
- 15H00 > Concert d'épinettes proposé par Costumes et Traditions en Lorraine à l'église Saint-Bernard
- JOURNÉE > Concerts proposés par l'APM et l'AMCF
- > Étirement, footing et zumba proposés par la MJC Jean Savine sur le parvis de l'église Saint-Fiacre
- 19H00 > Concert de Fuite de jazz au parc M^{me} de Graffigny
- 20H30 > Concert de la chorale « Chante la vie » au centre Les Ecraignes



François WERNER
Maire de Villers-lès-Nancy

Pacte municipal, pacte social

Comme toutes les collectivités locales, Villers connaît une baisse sans précédent de ses moyens, en raison de la diminution historique des financements de l'Etat.

Les solutions les plus simples pour y pallier existent : augmenter les impôts ou renoncer à des priorités.

Nous nous y refusons absolument, car notre municipalité a passé avec les Villarois un véritable pacte de mandature dans lequel figurent tous nos engagements aujourd'hui mis en pratique. Pour y parvenir, l'équipe municipale met en oeuvre toutes les pistes de modernisation et d'économie et le dossier budgétaire vous en donne plusieurs exemples.

Ce budget 2015, c'est le reflet de notre pacte politique, fondé sur le respect des promesses faites.

Il aurait été facile aussi d'oublier d'autres priorités dans cette période de vaches maigres et faire des économies sur les plus faibles et les plus fragiles.

Là encore, nous nous y refusons. C'est pour cela que ce numéro se fait l'écho de la politique sociale de la municipalité, afin de d'affirmer que la solidarité ne faiblit pas au moment où les attentes sont toujours plus fortes. Elle s'enrichit même d'un nouveau dispositif de soutien à l'autonomie, lui aussi promis, le Vib', qui conduit nos aînés villarois dans notre commune avec souplesse et confort.

Pacte politique, pacte social, voilà deux piliers majeurs de l'action de l'équipe municipale au service des Villarois.

Et comme, au-delà des actions, il nous faut aussi des moments riches dans la vie, je vous donne rendez-vous le 20 juin pour une pré-fête de la musique multiforme et les 5 et 6 septembre pour une fête des Vendanges exceptionnelle.

Très bonne lecture à tous, ceux qui voudront approfondir ces sujets ou d'autres pourront découvrir le nouveau site villerslesnancy.fr, entièrement relooké et modernisé !

SOMMAIRE

À la une 2	Dossier solidarité 8-13	La fête des vendanges
Fête de la musique	Le point de vue de l'élue	a 60 ans 14
Édito 3	Le CCAS	En bref 15-20
En bref 4 à 5	Le VIB'	Agenda 21 à 25
Budget 6-7	Réseaux SVP	Comptes-rendus du conseil municipal 26
		Tribunes libres 27

Directeur de publication : François Werner Directeur de rédaction : Nathalie Engel

Crédits textes : François Werner, service communication de Villers-lès-Nancy

Crédits photos : Ville de Villers-lès-Nancy, les artistes pour les spectacles, Devibra et photos libres de droits

Conception et réalisation : service communication de Villers-lès-Nancy, communication@villerslesnancy.fr

Tirages : 8 500 ex. Impression : Bialec Dépôt légal : Bibliothèque municipale de Nancy

Villers Nouvelles n° 51 - avril > juillet 2015



HANDBALL : VILLERS REMONTE EN N3 !

Un an seulement après la descente, Villers-lès-Nancy handball masculin retrouvera le championnat national 3 à la fin de la saison.

Au terme d'un exercice mené de main de maître, les Villarois savourent leur montée deux mois avant le terme. Les joueurs de David Motyka, très investis pour la remontée, ont réussi un quasi sans faute, ne concédant pour le moment qu'une seule défaite. Un succès qui ne doit rien au hasard, alors que l'équipe réserve du club vise, quant à elle, la montée en Prénationale. Bravo Villers Handball !

RENTÉE SCOLAIRE 2015/2016 : INSCRIVEZ-LES !

Munissez-vous de :

- livret de famille
- certificat de vaccinations ou carnet de santé
- justificatif de domicile
- pour les enfants scolarisés dans une commune extérieure au cours de l'année 2014/2015, un certificat de radiation sera nécessaire (document à demander auprès du directeur de l'école où l'enfant est scolarisé)
- en cas de demande de dérogation pour les changements de secteur : pour les familles extérieures à Villers-lès-Nancy, il est nécessaire de retirer le formulaire au service éducation/temps de l'enfant et de le faire signer par le Maire (de la commune de résidence de la famille).

Entrée en CP pour les enfants de grande section maternelle : s'inscrire auprès du directeur de l'école élémentaire (pour les enfants ayant obtenu une dérogation lors de l'entrée à l'école maternelle, il est nécessaire de formuler une nouvelle demande au service éducation/temps de l'enfant).

Pour les nouveaux élèves, les inscriptions se font
en mairie de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45

ADMISSIONS

Les directeurs reçoivent les parents d'élèves :

Ecole maternelle Claude Déruiet : 03 83 28 34 83

- lundi 27 avril : 8h30/15h00 et 17h00/19h00
- lundi 4 mai : 8h30/15h00 et 17h00/19h00
- lundi 11 mai : 8h30/15h00 et 17h00/19h00

Ecole maternelle Suzanne Herbinière-Lebert : 03 83 27 05 56 et le mardi sur rendez-vous

Ecole maternelle Albert Camus : 03 83 28 09 23

- mercredi 13 mai : 17h00/19h00
- mercredi 15 mai : journée complète
- mercredi 22 mai : journée complète
- samedi 16 mai : 9h00/12h00

Ecole élémentaire Simon de Chatellus : 03 83 28 08 65

- lundi 27 avril : 15h15/19h00
- mardi 28 avril : 8h30/12h00 et 13h30/19h00
- mercredi 29 avril : 11h45/13h00
- jeudi 30 avril : 16h45/19h00

Ecole élémentaire des Aiguillettes : 03 83 28 55 73

- jeudi 28 mai : 15h45/18h45
- vendredi 29 mai : 15h45/18h45

En dehors de ces créneaux, prenez rendez-vous !



CEPA : UN CŒUR À TOUTE ÉPREUVE !

Depuis 1995, l'association CEPA (Cœur Entretien Physique Adapté) propose des activités de gymnastique pour les personnes atteintes de problèmes cardiaques ou de facteurs associés tels que le diabète et le cholestérol. Accompagnés de professionnels et de kinés, les adhérents pratiquent une gymnastique adaptée : abdominaux, articulations, équilibre et travail respiratoire sont au programme. L'activité physique permet ainsi une prévention primaire pour les personnes atteintes de problèmes cardiaques et une prévention secondaire pour les personnes à risques. 70 adhérents de 35 à 92 ans composent cette association.

Pour plus d'informations, rendez-vous les lundis, mercredis et jeudis, de 18h00 à 19h00, à l'ancien groupe scolaire Marcel Pagnol de Clairlieu.



ANIMAUX : DES DROITS MAIS AUSSI DES DEVOIRS...

L'arrivée du printemps, c'est le moment où votre animal va exposer sa belle robe d'été. Avec le retour des beaux jours, voici quelques rappels des règles pour mieux vivre ensemble.

Même avec le pied droit...

Une déjection au milieu d'un trottoir, pas terrible... De quoi agacer bon nombre de Villarois qui, sans pour autant haïr la gent canine, appellent au civisme des maîtres. Pour rappel, la municipalité a mis en place un dispositif spécifique pour les déjections canines : installation d'un canisite à Clairlieu, installation de distributeurs de sacs à déjection dans 25 points de la ville. Ramasser les déjections de votre chien c'est obligatoire depuis avril 2002. Le non ramassage des déjections fait encourir une amende de 35€, sur la base de l'article R632-I du code pénal...

En laisse, c'est mieux

Depuis 1983, la tenue en laisse des animaux est obligatoire dans tous les espaces verts ouverts au public de la ville. Sur le domaine public, rappelons qu'il est interdit de laisser l'animal s'éloigner du maître hors de portée de voix et de surveillance. L'animal pourrait être alors considéré comme en état de divagation, et conduit à la fourrière animale.

Les règles de la fourrière animale

Les propriétaires des animaux conduits à la fourrière disposent d'un délai de 8 jours ouvrés pour venir chercher leur animal. Ce dernier n'est restitué à son propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière. À la fin de ce délai, si l'animal n'est pas réclamé par son maître, il est considéré comme abandonné. Une association de protection animale peut alors le proposer à l'adoption.

Lorsqu'un animal se trouvant en situation de divagation a été blessé ou tué, son propriétaire encourt des poursuites.



BUDGET 2015

AU RENDEZ-VOUS DE TOUS NOS ENGAGEMENTS

L'économie nationale est aujourd'hui particulièrement fragile. Les perspectives économiques ne sont pas très optimistes. Le chômage augmente, la production industrielle recule, les dépenses publiques peinent à diminuer, la consommation stagne et la dette a atteint un niveau record fin 2014, dépassant le seuil des 2.000 milliards d'euros, soit plus de 30.000 euros par Français.

La croissance française est particulièrement faible : 0,4% en 2014 et des hypothèses de seulement 1% pour 2015. L'inflation atteint également des niveaux très bas, seulement 0,6% en 2014, ce qui entrave le rétablissement

des finances publiques.

L'absence de croissance et d'inflation laisse craindre l'entrée de la France en déflation.

L'Etat affirme diminuer ses dépenses, mais il s'agit en fait d'une augmentation de celles-ci... Tandis que les collectivités territoriales sont mises au régime sec avec une baisse, pour la première fois dans l'histoire, des dotations versées par l'Etat de 3,7 milliards d'euros. Et le choc sera beaucoup plus fort en 2016.

Tout le monde devra faire des efforts.

EXPLICATIONS AVEC ALAIN CHARDON, 1^{ER} ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES

Le budget 2015 a été adopté lors du conseil municipal du 16 mars. Qu'est-ce qui caractérise ce budget ?

Le budget 2015 est contraint par la situation économique nationale et l'importante baisse des dotations globales de fonctionnement, versées par l'Etat aux collectivités locales. Pour Villers-lès-Nancy, cette baisse

représente une perte de 350.000 € en 2015. En 2016 et 2017, nous devons faire face à une perte encore plus importante, vraisemblablement 550.000 € puis 750.000 €.

Il faut imaginer que pour compenser cette baisse des dotations, il aurait fallu à la municipalité décider une augmentation des impôts d'environ 9 points. Mais, alors que le gouvernement inflige une pression fiscale asphyxiante, nous ne pouvons qu'être conformes à nos engagements de campagne.

À Villers nous n'augmenterons pas les taux des impôts communaux : C'est notre promesse !

Pour autant, nous ne sacrifions rien à notre politique d'investissement. Elle sera même renforcée par rapport à 2014. Et il est également important de souligner que le soutien aux associations ne se démentira pas.

Ce budget est audacieux, imaginatif. Il vise à mieux maîtriser les dépenses sans que pour autant la qualité du service que nous nous devons d'assurer au public ne s'en trouve altérée.

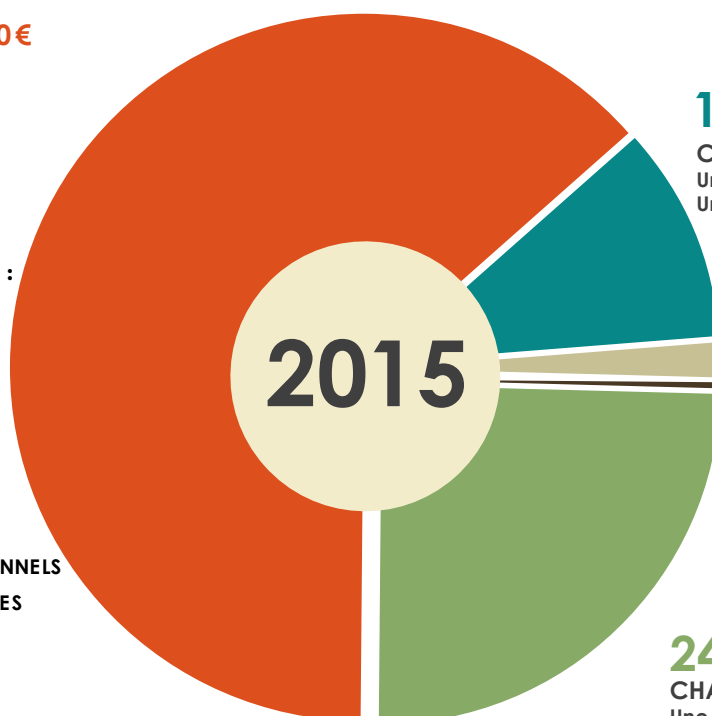
63,1% 7 740 500 €

CHARGES DE PERSONNEL

Stables malgré les rythmes scolaires et la création de nouveaux postes à la crèche Martine Marchand

Elles se décomposent ainsi :

- 2,49% ACTION SOCIALE
- 6,34% ENVIRONNEMENT
- 7,22% SPORT ET JEUNESSE
- 7,33% CULTURE & COMM
- 7,35% PERSONNES ÂGÉES
- 15,91% PETITE ENFANCE
- 16,54% ÉDUCATION
- 17,32% SERVICES FONCTIONNELS
- 19,5% SERVICES TECHNIQUES



10,4% 1 274 000 €

CHARGES DE GESTION COURANTE

Une aide aux associations maintenue
Une subvention au CCAS ajustée

1,7% 210 000 €

CHARGES FINANCIÈRES

Faible montant des taux

0,1% 19 000 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES ET IMPRÉVUES

24,7% 3 030 000 €

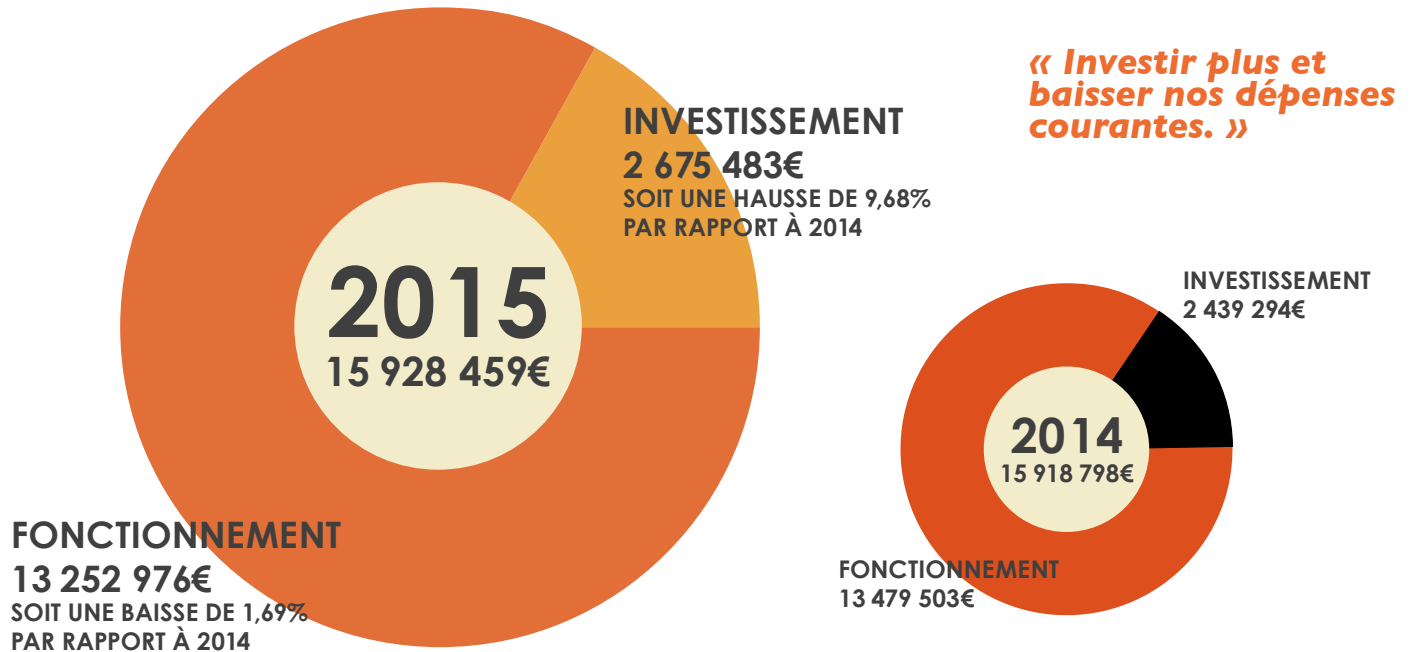
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Une diminution de 4% par rapport à 2014

BUDGET 2015

ÉQUILIBRER LES FINANCES ET INVESTIR POUR L'AVENIR

UN BUDGET STABLE : +0,06%



BAISSE DES DOTATIONS DE L'ETAT

Pour la première fois de l'histoire, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités territoriales est en chute libre. Cette baisse drastique impose aux communes de revoir leurs politiques de fonctionnement, et leurs dépenses. Comme toutes les collectivités, Villers-lès-Nancy souffre de cette décision (350.000 euros en moins pour 2015). Mais avec une gestion rigoureuse de la municipalité, son impact sera moindre à Villers que pour la majorité des autres collectivités.

PROMESSE TENUE : NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS

Fidèle à ses engagements, et consciente des difficultés générées par les augmentations des taux d'impositions décidées par le gouvernement, l'équipe municipale a décidé de ne pas accentuer la pression fiscale, préférant faire des économies sur les dépenses de fonctionnement. La commune souhaite ainsi préserver

au mieux les ménages, malgré un contexte budgétaire de plus en plus contraint.

EFFORTS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La commune a entrepris d'importants efforts pour diminuer les dépenses de fonctionnement (- 1,69%), tout en maintenant la qualité du service public. Le recours au personnel communal pour la réalisation directe de certaines tâches permettra de limiter l'intervention extérieure. Cela demande des investissements, très rapidement amortis par rapport au coût que représente l'emploi de prestataires.

CONTINUER À INVESTIR

Malgré le contexte économique difficile, la commune maintient un programme d'investissement conséquent. Ce programme est rendu possible grâce aux efforts réalisés par la municipalité sur les dépenses de fonctionnement. Entre 2014 et 2015, le montant des investissements progresse de 9,68%. Ainsi, l'enveloppe

s'élève à 2,6 millions dont 1,3 millions de dépenses réelles d'équipement soit les travaux d'infrastructure, de construction ou d'aménagement de bâtiments.

SUBVENTIONS PRÉSERVÉES

Parce que les associations contribuent à la vie et au dynamisme de la ville, la municipalité a décidé de maintenir un montant élevé des subventions qui leur sont allouées. En préservant l'enveloppe globale accordée en 2014, la municipalité témoigne de sa priorité de 2015 : faire de Villers-lès-Nancy une commune audacieuse, animée.

LA COMMUNE SE DÉSENDETTE

La municipalité met en œuvre de nombreux moyens afin de poursuivre le désendettement de la commune. La maîtrise des dépenses nécessite un effort collectif. Elle a notamment recours à un emprunt raisonné, profitant des taux bas attribués par les banques.

DOSSIER SOLIDARITÉ

CHRISTINE FLECHON-PAGLIA

Point de vue de l'élue

LE C.C.A.S.

Des aides pour tous

LE VIB'

C'est quoi ? Comment ça marche ?

LE RÉSEAU SVP

Les Villarois solidaires

À Villers, la solidarité se conjugue avec la politique sociale engagée par l'équipe municipale.

Santé, emploi, seniors, vieillesse ou encore action sociale sont les domaines d'intervention auxquels les services de la Ville apportent toute leur attention.

Dans le contexte actuel de crise économique, la demande sociale s'accroît. Les efforts entrepris par la Ville pour permettre à tous l'accès aux services municipaux, aux aides et aux droits, sont notoires. La solidarité, c'est aussi mieux vivre ensemble à Villers !



LE POINT DE VUE DE L'ÉLUE

CHRISTINE FLECHON-PAGLIA

ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES SOCIALES, AUX PERSONNES ÂGÉES ET À LA SANTÉ, CHRISTINE FLECHON-PAGLIA LIVRE SON REGARD SUR LA POLITIQUE DE SOLIDARITÉ MISE EN PLACE À VILLERS-LÈS-NANCY, AINSI QUE SUR DIFFÉRENTS DISPOSITIFS PLUS SPÉCIFIQUES.

Après un an de mandat, quel regard portez-vous sur les actions de solidarité menées par la ville de Villers-lès-Nancy ?

Elles sont vraiment tournées vers les Villarois les plus fragilisés ou les plus en difficulté. Elles sont le fruit d'un important travail d'expertise et de connaissance des publics. Des actions trop souvent invisibles, car elles se déroulent la plupart du temps dans le cadre d'un suivi individuel qui induit la confidentialité. Elles sont aussi très variées pour répondre à chaque situation. Ces actions peuvent prendre la forme d'un accompagnement individuel sur une problématique spécifique (le logement, l'emploi ou des difficultés financières). Cela permet de travailler ensuite sur la situation globale des familles. Mais elles peuvent aussi être des actions collectives qui

favorisent le lien social, qui créent des dynamiques de partenariat.

Quelles sont les orientations pour 2015 ?

S'inscrire dans la continuité de l'action menée jusqu'à présent ! Le service rendu est maintenu et de nouvelles actions sont développées. Parmi elles, on peut citer les partenariats avec des organismes privés, notamment sur le secteur des seniors, avec les EHPAD de la commune ou les associations locales, les actions de soutien à la parentalité avec les partenaires du territoire, des solutions innovantes pour répondre aux problématiques actuelles des jeunes, des actions favorisant un meilleur accès à l'offre culturelle et sociale...

Sur la méthode nous nous appliquons à travailler sur le partage et la cohérence, afin de faire correspondre


à chaque politique le bon niveau d'intervention et conjuguer solidarité nationale et locale.

Malgré un contexte économique contraint, la commune maintient une enveloppe globale élevée pour préserver des services de solidarité efficaces...

Oui, car la demande sociale est particulièrement forte, compte tenu, justement, des difficultés économiques rencontrées par nos concitoyens...

Oui, car l'efficacité des services de solidarité du territoire est une condition du bien vivre ensemble dans notre commune...

Et oui, car le travail en partenariat et la recherche de financements extérieurs permet de maintenir un niveau de service de qualité...



« Un senior qui ne peut se déplacer est un senior isolé et donc potentiellement fragilisé. »

LE POINT DE VUE DE L'ÉLUE

Avec le lancement du Vib' en mars dernier, est née une nouvelle façon de se déplacer en ville pour les seniors. La mobilité est-elle au cœur de la politique senior ?

Rompre l'isolement des seniors est un objectif fort de notre politique municipale. Ne pas pouvoir se déplacer, c'est être isolé et donc potentiellement fragilisé. Le Vib' est un outil pour le maintien à domicile. Il complète les services de portage de repas et de téléassistance gérés par le centre communal d'action sociale et l'offre des acteurs locaux en matière d'aide à domicile. Notre commune est riche de solidarités familiales, citoyennes, et associatives à l'égard de nos aînés. Le Vib' s'inscrit en complémentarité avec ces atouts locaux.

Après une année d'essai réussi dans le quartier de Clairlieu, le réseau SVP s'étend à l'ensemble du territoire. Une belle dynamique solidaire.

Oui ! Grâce à l'engagement des Villarois, que je tiens à remercier ici pour leur investissement, nous pouvons aujourd'hui étendre le réseau de sauveteurs volontaires de proximité sur les quartiers du village, du centre et du Val de Villers.

Et nous comptons encore sur une large mobilisation

pour ces nouveaux quartiers ! La Ville poursuit son engagement aux côtés des SVP et de l'association Grand Nancy Défib' puisqu'elle a prévu l'acquisition de nouveaux défibrillateurs entièrement automatiques en 2015.

Des dispositifs pour l'insertion et l'accompagnement vers l'emploi sont mis en place. Quelle importance revêt cet enjeu ?

L'accompagnement global et personnalisé mené par l'antenne Mission Locale en faveur des jeunes en recherche d'emploi ou de formation est fondamental dans un parcours de vie. Les actions collectives leur permettent de reprendre confiance en eux et de se remobiliser autour d'un projet d'orientation, de formation, de recherche d'emploi, en adéquation avec le marché du travail.

Ces actions à l'égard des jeunes sont un axe prioritaire en 2015. À titre d'exemple, le forum emploi est une action partenariale phare qui rassemble les acteurs de la politique de l'emploi et met en lien direct les entreprises qui recrutent et les personnes en recherche d'emploi.

Rendez-vous les 28 et 29 avril ! **(voir page 17)**

C'EST À VENIR : LES SENIORS ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Au stand « carrefour giratoire », les personnes âgées pourront aborder les règles spécifiques liées à la conduite dans un rond point. Le stand « alcool et médicaments », animé par la direction départementale de la sécurité publique, sensibilisera les seniors aux dangers de l'alcool au volant et rappellera les risques liés à la prise de certains médicaments incompatibles avec la conduite. Les participants pourront aussi suivre l'atelier « glycémie et tension », l'atelier « ergovision et réflexomètre ». Les plus jeunes pourront quant à eux tester un parcours spécifique, équipés d'un « simulateur de vieillissement », afin de comprendre les difficultés que peuvent rencontrer les piétons seniors sur la route.

Rendez-vous au centre Les Ecraignes pour tester vos réflexes le 17 juin 2015 à partir de 14h00 ! C'est ouvert à tous, aux seniors et aux autres aussi...



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PRIORITÉ À LA SOLIDARITÉ !

LA SOLIDARITÉ RESTE UN ENJEU MAJEUR DES COLLECTIVITÉS LOCALES, ET PLUS ENCORE DES COMMUNES, CONSCIENTES DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR CHACUN.

VILLERS-LÈS-NANCY A FAIT LE CHOIX, EN 2015, DE MAINTENIR LE NIVEAU DE LA SUBVENTION ALLOUÉE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS), D'UN MONTANT DE 130.000 EUROS, QUI PERMET À LA COMMUNE DE PRÉSERVER LE NIVEAU DES SERVICES OFFERTS AUX VILLAROIS MAIS AUSSI DE DÉVELOPPER L'OFFRE APPORTÉE AUX PERSONNES LES PLUS FRAGILES ET LES PLUS VULNÉRABLES.

Le CCAS joue un rôle important d'expertise, d'animation et d'orientation des politiques sociales communales, par sa connaissance précise des publics. Il est au centre de l'action sociale du territoire au service de ses administrés. C'est à ce titre que le CCAS de Villers-lès-Nancy mène depuis de nombreuses années une politique transversale de soutien aux familles, aux ménages fragilisés, aux demandeurs d'emploi, aux seniors. Ce soutien se traduit par des aides financières mais aussi par des actions collectives répondant à des besoins repérés.

Solidarité pour les seniors

Parce que 23% de la population villaroise est âgée de plus de 65 ans et que les aînés doivent vivre dans la plus grande dignité, plusieurs dispositifs existent en faveur de ceux qui en ont besoin : téléassistance, portage des repas à domicile, allocation hiver et différentes aides à la mobilité. Ces dispositifs sont par ailleurs complétés par de nouveaux moyens comme le **Vib'**, permettant une plus grande autonomie de déplacement des seniors.

Le CCAS est également partenaire de différents projets, comme le **coin café**. Sous l'égide de la **maison de la solidarité du Placieux** et animé par des bénévoles du **secours catholique**, le coin café est un espace d'échanges ouvert aux personnes âgées avec ponctuellement la présence de plus jeunes.

Véritable lieu de vie, il symbolise la réussite du lien intergénérationnel.

Insertion, emploi

Parce que l'insertion et l'emploi sont des enjeux cruciaux, la commune offre de nombreux moyens pour vous accompagner. L'antenne emploi propose, en plus d'un accompagnement personnalisé à la recherche d'emploi ou de formation, l'accès à des ordinateurs, à internet, au téléphone et l'affranchissement du courrier. Les bénéficiaires du RSA peuvent également compter sur le partenariat qui lie Villers-lès-Nancy et Malzéville au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, afin d'assurer la meilleure insertion possible des ménages dans la société et de les guider vers l'emploi.

Pour les jeunes en difficulté, de 16 à 25 ans et sortis du système scolaire depuis 6 mois, la mission locale offre, quant à elle, un accompagnement dans tous les domaines de la vie (logement, budget, santé et vie sociale) ainsi que dans l'élaboration d'un projet professionnel.

Solidarité pour tous

Des aides alimentaires d'urgence aux aides pour partir en vacances (bons vacances et aides au premier départ en centre de vacances), en passant par des aides à la prise en charge de différents frais scolaires, la municipalité offre un large éventail de dispositifs de soutien aux familles et démontre plus que jamais qu'elle a à cœur d'aider toutes les personnes qui en ont besoin.

LES BONS CONTACTS !

**CCAS DE VILLERS-LÈS-NANCY - MAIRIE ANNEXE
3, RUE MAURICE ANDRÉ - 54600 VILLERS-LÈS-NANCY**

03 83 92 12 18 OU CCAS@VILLERSLESNANCY.FR

HORAIRES : DU LUNDI AU MERCREDI, DE 8 H 30 À 12 H 30 ET DE 13 H 30 À 17 H 30

MOBILITÉ SENIORS

LE VIB' : LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER !



Destiné aux seniors villarois de 70 ans et plus, le **Vib'** c'est une nouvelle façon de bouger à Villers-lès-Nancy, en complément du réseau Stan. Il fonctionne par quartier : Clairlieu le lundi, Village-Centre le mardi et Placieux-Val le mercredi. Pour accéder à ce service, les utilisateurs doivent être en capacité de monter et descendre seuls du véhicule.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Il faut remplir un dossier d'inscription et le déposer, 48 heures avant le premier voyage, au CCAS (3, rue Maurice André). La réservation est obligatoire. Elle s'effectue par téléphone au 03 83 28 21 21 du lundi au vendredi de 15h00 à 17h30, au plus tard la veille du jour d'utilisation souhaité. Il faut indiquer l'arrêt de montée et sa destination. L'horaire de passage au point Vib' est alors confirmé par téléphone.

Au retour, si l'utilisateur est chargé, il sera déposé au plus près de son domicile.

N'hésitez pas à nous interroger si vous avez des besoins de trajets particuliers.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le trajet est à 1 €, soit 2 € l'aller-retour (tarif année 2015). Le bénéficiaire recevra chaque mois une facture établie par le CCAS spécifiant le nombre de trajets effectués et le total à payer.

DEMANDEZ LE VIB' !

Au 03 83 28 21 21,
du lundi au
vendredi de
15h00 à 17h30

Et si vous n'êtes
pas en capacité
de monter seul
dans le Vib',
pensez à contacter
le service
HandiStan au
03 83 51 05 43



SAUVETEURS VOLONTAIRES DE PROXIMITÉ (SVP)

LE RÉSEAU DE CŒUR

LE RÉSEAU DES SAUVETEURS VOLONTAIRES DE PROXIMITÉ DE VILLERS-LÈS-NANCY S'AGRANDIT. APRÈS UN ESSAI CONCLUANT DANS LE QUARTIER DE CLAIRLIEU, IL S'ÉTEND SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE VILLAROIS.

Réseau constitué de volontaires, membres de l'association Grand Nancy Défi'b, les SVP sont formés aux gestes d'urgence. Leur objectif est de répondre aux sollicitations du SAMU 54, dans le cadre d'une urgence à proximité de leur domicile. Premier maillon de la chaîne des secours, les sauveteurs volontaires de proximité jouent un rôle crucial dans la prise en charge des personnes victimes d'un arrêt cardiaque.

Devenir SVP, c'est permettre d'étendre encore plus le réseau sur l'ensemble du Grand Nancy, et ainsi d'être toujours plus efficace pour sauver des vies. La solidarité, c'est aussi ça !

Pour devenir SVP, contactez le service solidarité au 03 83 92 12 18 ou connectez vous sur www.grandnancydefib.fr



PREMIER MAILLON : UNE CONVICTION

Ancien pompier professionnel, Mathieu Antier est le coordinateur du réseau SVP sur la zone de l'Asnée. Venir au secours des personnes, sauver des vies, c'est son quotidien : conseils d'un SVP, ancien secouriste professionnel.

Pourquoi devenir SVP ?

Parce que l'arrêt cardiaque est un accident qui peut arriver à tout le monde. Il est très essentiel de réagir vite pour augmenter les chances de survie. Le sauveteur volontaire de proximité, en s'engageant, devient le premier maillon de la chaîne de secours, il a un rôle primordial.

Quel est l'intérêt d'un réseau bien structuré ?

Nous avons besoin, en cas d'urgence, de proximité pour que le délai de réaction soit très court. C'est pour cela que nous avons besoin d'un maximum de volontaires. Plus nous sommes nombreux, plus il y a de réactivité.

Quelles sont les contraintes du SVP ?

Tout le monde n'est pas disponible 24h/24, c'est pourquoi on choisit les heures que l'on accorde à ce dispositif. Les quelques heures que l'on donne sont des heures où la chaîne de secours est améliorée. Ce dispositif n'est pas contraignant en soi, il faut simplement être capable d'aller en urgence porter secours lorsqu'on a le défibrillateur.

Comment peut-on se former aux gestes de premiers secours ?

En ce qui concerne les SVP, il y a une courte réunion de sensibilisation à faire, puis un module de quelques heures qui permet de former les volontaires sur le défibrillateur et la position latérale de sécurité. Cette formation est simple et accessible à tous.

LE VIB' ? J'ATTENDAIS ÇA AVEC IMPATIENCE !



Emilia Albertalli utilisatrice du Vib'

« Je suis satisfaite que la mairie ait créé ce service. J'attendais ça avec impatience ! ». C'est par ces mots, qu'Emilia Albertalli, 81 ans, résidente au foyer Paul Adam depuis 5 ans, entame la conversation au sujet du **Vib'**. Il y a un mois, pour la première fois, elle utilise le dispositif : « c'est très utile pour se déplacer, c'est un dispositif extrêmement intéressant ». Convaincue de réutiliser le **Vib'** quand elle en a besoin, elle mesure l'importance d'un tel dispositif : « ça rend un très grand service. Avec le Vib', je n'ai pas besoin d'appeler ma petite-fille, qui travaille, pour aller faire des courses. Je peux être autonome ».

C'est effectivement l'essence même du dispositif créé par la municipalité : permettre aux seniors une meilleure autonomie dans leurs déplacements. Comme d'autres usagers, elle espère que ce dispositif profitera de plus en plus aux personnes qui en ont besoin, et que, dans le futur, il puisse s'étendre. Mais pour le moment, elle se dit « satisfaite », ajoutant pour conclure : « J'espère que ça va durer ! »

LA FÊTE DES VENDANGES A 60 ANS

LA FÊTE DES VENDANGES C'EST LE RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE À VILLERS-LÈS-NANCY. FÊTE POPULAIRE. ELLE RÉUNIT CHAQUE ANNÉE DES MILLIERS DE SPECTATEURS DE TOUTE LA RÉGION LORRAINE, ET MOBILISE DES CENTAINES DE BÉNÉVOLES. ELLE PROPOSE SPECTACLES, CONCERTS, ANIMATIONS, OU ENCORE DÉCOUVERTE DE PRODUITS DU TERROIR.

Mais pourquoi fêter les vendanges à Villers-lès-Nancy ?

Villers-lès-Nancy n'est pas le domaine vinicole le plus célèbre de France. Pourtant, les plus jeunes l'ignorent peut-être, ses coteaux étaient, jusqu'à la fin du 19^e siècle, couverts de milliers de pieds de vignes. Des cépages qui produisaient un beau raisin rouge, permettant la fabrication d'un petit gris fort apprécié (dit-on) de ses habitants. C'est pour honorer l'histoire de la Ville qu'en 1955 Roger Schoenstein et l'association Loisirs et Culture, lance l'idée d'une grande fête populaire réunissant cette tradition vinicole villaroise et la fête de Saint-Fiacre, patron des jardiniers. La fête des vendanges était née. La tradition se perpétue, l'espace d'un long week-end, pour entretenir le souvenir d'un coteau villarois en fête, à l'approche des vendanges.

60 ans déjà !

Costumes folkloriques, ambiance bon enfant, parfois exotique, vedettes de la chanson française et groupes internationaux... Tous les ans depuis 1955, la fête des vendanges tient toutes ses promesses. Née de la fête patronale de la Saint-Fiacre, en perte de vitesse, qui se tenait jusqu'alors sur la place de l'église, elle a su redonner un élan populaire et un dynamisme remettant les Villarois sur la route de la rentrée, début septembre.

PIERRE BAUMANN ET VALÉRIE BEAUSERT-LEICK, CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Pierre Baumann et Valérie Beusert-Leick sont les deux conseillers départementaux du canton de Laxou. Elus le 29 mars dernier lors du deuxième tour des élections avec 50,46 % contre 49,54 % pour Carole Breneur et Alain Chardon. Ils représenteront les villes de Laxou et Villers-lès-Nancy au conseil départemental.

RÉSULTATS POUR LA VILLE DE VILLERS-LÈS-NANCY

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Exprimés
M ^{me} Breneur M. Chardon	UDI	2 599	51,28
M. Baumann M ^{me} Beusert-Leick	SOC	2 469	48,72

Retrouvez les résultats de Villers en détail par bureaux de vote sur : <http://www.villerslesnancy.fr/fr/liste-des-bureaux-de-vote.html>



LAURENT MATHIEU, ENTRE RELATIONS INTERNATIONALES ET CULTURE

Conseiller municipal délégué aux relations internationales, Laurent Mathieu étend sa délégation à la culture. Lien fort avec l'international, la culture affiche donc de nouvelles perspectives d'échanges avec la ville jumelée d'Oerlinghausen en Allemagne, mais aussi avec les étudiants villarois venus du monde entier vers qui Laurent Mathieu crée des ponts, naturellement.

La culture, qu'elle soit locale ou internationale, devient la promesse de nouvelles dynamiques !



DEUX SECONDES DE PLUS... PLUS DE SÉRÉNITÉ, PLUS DE SÉCURITÉ

La sécurité routière dans Villers reste une priorité. Pour prévenir les dangers et assurer plus de sécurité, la municipalité a décidé une petite modification de deux secondes qui n'altère en rien votre façon de conduire. Ainsi, les feux tricolores du carrefour du boulevard des Aiguillettes permettant de tourner à gauche dans l'avenue général Leclerc (dans le sens Vandœuvre/Laxou) sont prolongés de ce petit temps. Juste ce qu'il faut pour permettre aux véhicules souhaitant tourner d'une rue à l'autre de pouvoir le faire avec plus de sérénité !



SÉCURISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE DU CHÂTEAU

La cour de l'école du château Simon de Chatellus fera peau neuve pour la rentrée prochaine. Des travaux sont prévus cet été afin de sécuriser cet espace partagé tout au long de l'année. Le parking sera ouvert en dehors des horaires de l'école : en soirée, le mercredi après-midi et le week-end.



GENEVIÈVE BERTRAND FÊTE SES 100 PRINTEMPS !

Entourée de ses fils, d'amis, de membres des associations **Regards** et **Chanteclair**, des résidents et du personnel du foyer résidence Clairlieu, dont elle est la doyenne, Geneviève Bertrand a fêté le mois dernier ses 100 printemps. Résidente au foyer depuis juin 2006, elle est appréciée de tous pour son dynamisme et sa bonne humeur. Toujours souriante et paisible, elle est très active et joue chaque après-midi au scrabble avec les autres résidents.

Née le 6 mars 1915, dans le 20^e arrondissement de Paris, Geneviève s'est mariée en 1944 avec Jacques Bertrand avec qui elle a eu 5 enfants. Infirmière pour la Croix-Rouge durant la guerre, elle a ouvert sa propre officine d'herboriste avant de se consacrer pleinement à sa famille.

Le Maire de Villers-lès-Nancy, François Werner, s'est joint à la fête, pour honorer et féliciter le parcours de cette centenaire. Joie et bonne humeur ont couronné ses 100 bougies !



CATTENOZ-BICHATON EN IMAGES

À partir du 17 avril, venez découvrir l'exposition sur le quartier Cattenoz-Bichaton dans le hall de l'Hôtel de Ville. Une exposition qui retrace l'histoire et l'évolution urbaine du quartier, photos d'archives à l'appui.

Elle fait écho à la consultation publique qui se déroule du 20 avril au 20 mai, dans le cadre de la modification simplifiée du plan local d'urbanisme.

L'exposition et la consultation peuvent être vues en mairie, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, jusqu'à la fin du mois de mai.

Infos : 03 83 92 32 40



C'EST TOUT NOUVEAU, C'EST TOUT BEAU !

Les travaux des rues Herriot et Rodin sont bientôt terminés. Débutés en octobre dernier, ils prendront fin courant mai.

Ces travaux auront permis d'enfourer tous les réseaux et de refaire les éclairages publics du quartier, mais pas seulement...

L'intégralité de la chaussée et des trottoirs est non seulement remise à neuf mais aussi adaptée aux normes en faveur des personnes handicapées et malvoyantes.

C'est l'occasion de rappeler que l'ensemble des travaux en cours dans la commune et l'agglomération peuvent être consultés sur le site du Grand Nancy.

Plus d'infos sur www.grand-nancy.org



VILLERS SE MOBILISE POUR L'EMPLOI

Le forum emploi 2015 aura lieu les mardi 28 et mercredi 29 avril. Cette année, la journée de préparation a lieu salle Jean Ferrat à Villers-lès-Nancy le 28 avril, et la journée de forum à Vandœuvre-lès-Nancy, le lendemain.

Au programme :

Mardi 28 avril, de 9h à 12h, ateliers de préparation Salle Jean Ferrat, à Villers-lès-Nancy : CV et lettres de motivation, préparation et simulation d'entretiens d'embauche, atelier look/présentation avec l'association Tricot Couture Services, intervention du cabinet Aquila RH (agence de recrutement), atelier animé par Pôle emploi « développer son réseau ».

Mercredi 29 avril, de 9h à 13h, forum emploi à la salle des fêtes de Vandœuvre-lès-Nancy, 7 rue de Parme : rencontre directe entre les personnes en recherche d'emploi et les entreprises qui recrutent. 30 et 35 entreprises seront présentes avec des offres d'emploi à pourvoir et 3 mini-conférences auront lieu :

- 9h30 : Comment se préparer à un entretien d'embauche ?
Quels sont les codes de l'entreprise ?
Comment je recrute ?
- 10h30 : Comment constituer et améliorer son réseau ?
- 11h30 : J'ai créé, j'ai repris une entreprise : des exemples de réussite sur les deux territoires.





ON ÉVITE LES ACCIDENTS ?

Une haie non entretenue, c'est rendre la circulation difficile sur le trottoir pour les mamans avec une poussette, les personnes à mobilité réduite et plus globalement les piétons. Elle peut aussi toucher les câbles des réseaux électriques ou télécom, cacher les panneaux de signalisation routière ou gêner la visibilité des automobilistes dans un virage.

Quel que soit le cas, c'est votre responsabilité qui sera engagée s'il y a un accident alors qu'un simple élagage permettrait à tous d'éviter les conflits ou les dangers. Contactez la police municipale pour obtenir plus d'informations.

Petit rappel à l'amiable

art. R116-2 du code de la voirie routière

« Seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe {1 500€} ceux qui en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier ; ... »

art. 2212-2 du code des collectivités territoriales

« La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Elle comprend notamment : tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ... »

loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Elle introduit un certain nombre de dispositions relatives aux caractéristiques et à l'implantation du mobilier urbain et obstacles (jardinières et plantations entre autres) sur la voie publique.

LES PERMANENCES DU CONSEIL DE QUARTIER DE CLAIRLIEU

Encore plus disponible, le conseil de quartier de Clairlieu vous donne rendez-vous tous les derniers samedis du mois. Ça se passe à la Maison des services publics et ça commence dès le mois de Mai.

Contactez le conseil de quartier :
cq.clairlieu@villerslesnancy.fr

LES VISITES DE QUARTIERS, C'EST REPARTI !

Après la visite sur le quartier du boulevard Lyautey le mercredi 15 avril, c'est le secteur du boulevard des Essarts à Clairlieu qui sera visité par le Maire, François Werner et les élus, le mercredi 20 mai à 14 heures. Pour participer, il suffit de se joindre au lieu de rendez-vous ou d'envoyer un mail à visitedequartier@villerslesnancy.fr pour que la question soit abordée lors de la visite.

Toutes les infos sur www.villerslesnancy.fr





PLUS SIMPLE, PLUS PRATIQUE !

Depuis le 23 mars dernier, le nouveau site de la Ville est en ligne. Plus lisible, il permet à tous d'accéder à l'information recherchée rapidement, de se tenir au courant des événements au jour le jour, de consulter les publications en ligne...

Et parce que le web, c'est aussi vivre plus pratique, tous les Villarois auront accès, dès la fin de l'été, au paiement en ligne de leurs factures. En deux clics, la restauration scolaire ou la garderie périscolaire pourra être réglée grâce à TIPI (titre payable par internet). Le paiement est rapide, simple et sécurisé.

Le meilleur moyen de se tenir informé des nouveautés du site, c'est de s'inscrire à la newsletter, qui a fait peau neuve elle aussi. Des infos pratiques aux grands événements, elle est hebdomadaire.

Pour ne plus rien manquer de Villers et de l'agglomération, inscrivez-vous vite sur www.villerslesnancy.fr !

ZABOK RECRUTE !

Lancée par **Michel et Isabelle Du Cray** à Nancy, l'entreprise **Zabok** a 11 ans d'existence. Elle est représentée par 500 déléguées sur l'ensemble de la France. **Catherine Guelin**, fraîchement installée à Villers-lès-Nancy, cumule les casquettes chez Zabok depuis 5 ans : elle est responsable clientèle et marketing de l'entreprise et représentante.

C'est pleine d'enthousiasme qu'elle évoque le **concept unique de Zabok** : des bijoux modulables qui permettent de réinventer ses accessoires selon ses envies.

Les créations se vendent principalement à domicile, l'occasion d'essayer, de manipuler et de créer de nouveaux liens. Alors Zabok recrute des vendeuses aux profils aussi variés que sa clientèle ou ses bijoux modulables : des femmes retraitées ayant besoin de renouer avec une activité qui ouvre à la fois sur un nouveau lien social et un complément de retraite, des femmes qui travaillent déjà et souhaitent un complément de revenus à leur rythme, des femmes représentantes de Zabok à temps plein. Boutique à domicile ou rendez-vous chez les particuliers, vendre Zabok, ça commence par une formation au sein de l'entreprise avant de trouver son rythme et sa clientèle.

Vous êtes intéressées ? Contactez Catherine Guelin par mail à catherineguelin@zabok.fr et promenez vous sur www.zabok.fr





L'ARBRE DE L'ANNÉE ? LE CÈDRE BIEN SÛR !

Ça aurait pu être à un poisson d'avril mais non ! Depuis le 1^{er} du même mois, le cèdre du Liban du parc Madame de Graffigny de Villers-lès-Nancy est le représentant de la Lorraine au concours de « l'arbre de l'année 2015 », initiative lancée en 2011 avec la complicité du magazine Terre Sauvage et l'ONF.

Dans le parc Madame de Graffigny, transformé au XVIII^e par Christophe Mathieu de Dombasle, agronome et inventeur de la charrue moderne, le cèdre du Liban tricentenaire aurait été ramené par Bernard de Jussieu. La légende raconte qu'il aurait introduit deux pousses de cette essence en France en 1734. L'un des deux sujets a été planté au Jardin du Roi, au pied de la colline du Labyrinthe et l'autre, rêvons un peu, à Villers. Ces témoins qui ont eu le vent en poupe symbolisent le siècle des lumières.

Celui de Villers a bien failli ne pas passer le 21^e siècle. Si sa circonférence atteint aujourd'hui plus de 6 mètres, a bien failli céder à la tempête de 1999. Ouvert en deux, ayant perdu un tiers de son port et deux de ses plus belles branches dans les tumultes, c'est grâce à l'attention et aux soins de Jean-Pierre Henriquel, le jardinier émérite du parc Madame de Graffigny, qu'il est encore debout. Et aussi qu'il est en bonne place dans le classement des votes : en quatrième place après la Corse, la Réunion et l'Auvergne. On doit le choix de l'arbre de l'année autant au public qu'à un jury de spécialistes. Alors tous à vos clics pour voter le cèdre sur le site arbredelannée.com.

LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE, C'EST EN MAI !

La semaine de la petite enfance se déroule du 27 au 29 mai. Le thème retenu pour cette nouvelle édition est l'art dans tous ses états : un programme coloré pour les bambins des structures d'accueil villaroises.

Au programme :
des conférences / ateliers à destination des enfants et de leurs parents
« être parent », des projections de films tous les matins pendant ces trois jours, suivies de pause café et d'échanges.

Un événement à partager entre enfants, parents et professionnels de la petite enfance.



AVRIL > JUILLET, L'AGENDA

AVRIL

JUSQU'AU 3 MAI

De passage exposition de *Françoise CHAMAGNE*

Galerie M^{me} de Graffigny

Entrée libre du mercredi au samedi, de 14h00 à 18h30 et le dimanche de 14h00 à 18h00



JUSQU'AU 25

Tournoi open seniors et vétérans

Organisé par le **Cos Villers Tennis**
Infos : 03 83 40 50 32



JEUDI 16

Thé dansant organisé par l'**AMCF** animé par l'orchestre **Jean-Claude DANIEL**
14h00 à 18h00 - Salle Jean Ferrat

Tarif : 7€

Infos : 03 83 41 53 05

JEUDI 16

Journée culturelle et de détente

organisée par le comité **FNACA**
Déjeuner croisière, en direction de Passavent la Rochère et visite de la verrerie - Tarif : 65€
Infos et réservations : 03 83 27 53 31

VEN. 17 & SAM. 18

Stage de pâte de cristal pour adultes

Animé par **Marie-José FEIDT**
de 14h00 à 18h00 le 17 à partir de 9h00 le 18 - MJC Jean Savine - 40€
Infos et inscriptions : 03 83 28 44 19



DIMANCHE 19

Journée mondiale de la Biodanza

Proposée par l'association **biOasis**
10h00 et 15h00 - salle d'expression corporelle - Les Ecraignes - entrée libre

Infos : 06 43 33 56 05

bioasis-54@orange.fr

VENDREDI 24

Concert des Intempor'Elles

Organisé par le **Comité des fêtes**
20h30 - salle Jean Ferrat - Gratuit

VEN. 24 & SAM. 25

Créer des jardinières originales

Vendredi de 14h30 à 16h00, samedi de 10h00 à 11h30

Jardin botanique du Montet - 2,10€

Inscriptions : 03 83 41 47 47 ou

accueilcjbnc@grand-nancy.org

SAMEDI 25

Les Kleenex

Pièce de **David MASSON** par la troupe

Les Piments (A partir de 12 ans)

20h30 - MJC Jean Savine - 8€

Réservation : 06 81 88 58 29

DIMANCHE 26

Animation autour des plantes

comestibles organisée par l'association **Les jardins du Paquis**

10h00 - ruelle du Paquis - Gratuit

adhésion à l'association demandée (10€)

DU DIM. 26 AU SAM. 30

Eglises en quête de modernité

Exposition organisée par le **Service territorial de l'architecture et du patrimoine de Meurthe-et-Moselle**
Espace ADA - Domaine de l'Asnée

Infos : 03 83 27 61 05



MAR. 28 & MER. 29

Forum emploi : ateliers de préparation CV et lettres de motivation, simulation d'entretien d'embauche, foire à l'emploi, conférences...

MAR. 28 - 9h00 > 13h00 - Salle Jean Ferrat

MER. 29 - 9h00 > 13h00 - Salle des fêtes de Vandoeuvre (7 rue du Parme)

VACANCES DE PRINTEMPS



Jusqu'au 17 avril

Renversantes plantes !!!

Atelier pour les 8/12 ans -

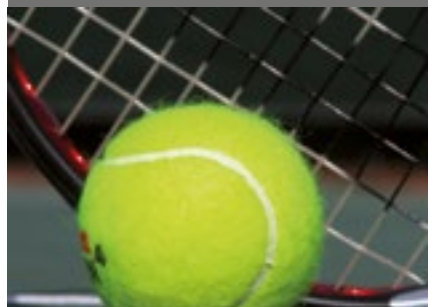
5 matinées de 9h30 à 11h30

Jardin botanique du Montet

10€ la semaine

Inscriptions : 03 83 41 47 47 ou

accueilcjbnc@grand-nancy.org



Du 20 au 24/04

Stage tennis et multisports

pour enfants de 5 à 16 ans

en 1/2 journée ou en journée

Infos et inscriptions :

03 83 40 50 32



Jusqu'au 27/04

Stage multiactivités

Proposé par le **COS Villers**

Football - Stade Roger

Bambuck

Infos et inscriptions :

03 83 27 52 55

AVRIL > JUILLET, L'AGENDA

JEUDI 30

Marche de nuit familiale en forêt de Haye (environ 10 km)

20h00 - MJC Jean Savine - 1€

Infos : 03 83 28 44 19

MAI

VEN. 1^{ER}, SAM. 2 ET DIM. 3

L'Hôtel du libre échange Comédie de Georges Feydeau

20h45 le 1^{er}, 19h30 le 2 et 16h00 le 3

Salle Jean Ferrat - 14€/10€/7€

Réservations : 03 83 40 64 93 ou

roeleps@aol.com

LUNDI 4

1945-1975 en Meurthe-et-Moselle : regards croisés sur trente ans de constructions religieuses

Conférence de Lucile PIERRON et Martine TRONQUART

20h30 - Espace ADA - Domaine de l'Asnée - Infos 03 8327 61 05

MARDI 5

Sortie à Gérardmer

Organisée par le club Chanteclair

Tarif : 39€

Inscriptions avant le 22/04 au FPA Paul Adam, ou par courrier, accompagné de votre chèque, adressé à Club Chanteclair (rue Jean Giraudoux)



MARDI 5

Duo Berimba

1^{ère} partie assurée par l'APM

Musique et théâtre à partir de 6 ans

18h30 - Salle Jean Ferrat - 13€/10€/5€

Infos et réservations : service culturel

03 83 92 32 40



MERCREDI 6

Les Orchidées de Haye vues par Émile Gallé

conférence du Dr Pertuy

20h30 - Salle Dérue - Entrée libre

JEUDI 7

Un paysan au coeur du pouvoir

Conférence de François Guillaume

proposée par l'association Costumes et traditions en Lorraine

15h00 - MJC Jean Savine - Entrée libre

libre

Infos : 03 83 27 70 90

SAMEDI 9

Stage d'émaux cloisonnés

10h00 à 17h00 - MJC Jean Savine - 46€

Infos et inscriptions : 03 83 28 44 19

DIMANCHE 10

Stage de qi-gong autour de l'organe cœur

animé par C. MANGEOT

9h30 à 12h00 - MJC Jean Savine - 15€

Infos et inscription - 03 83 28 44 19



DU DIM. 10 au DIM. 31

Exposition de Manu POYDENOT

Galerie M^{me} de Graffigny

Entrée libre du mercredi au samedi,

de 14h00 à 18h30 et le dimanche de

14h00 à 18h00

MARDI 12

Le Cercle des lecteurs

20h00 - Centre Le placieux - salle

Club jeune - Entrée libre

MARDI 12

Concert de la classe de flûtes de l'APM

Etudes de styles à la manière de...

20h00 - Château M^{me} de Graffigny

(Possible que le lieu change)

Entrée libre

VEN. 15 & SAM. 16

Cultiver vos rosiers

Vendredi 14h30 à 16h00, samedi de

10h00 à 11h30

Jardin botanique du Montet - 2,10€

Inscriptions : 03 83 41 47 47 ou

accueilcjbnc@grand-nancy.org

SAMEDI 16

Vente au profit d'organisations

humanitaires organisée par LATELIER

9h00 à 12h30 - Parking

d'Intermarché

Clairlieu

SAMEDI 16

Concert des musiques actuelles APM

20h30 - Salle Jean Ferrat - Entrée libre

libre



SAMEDI 16

Nuit européenne des musées

18h00 à 00h00 - Jardin botanique du

Montet - Entrée libre

DU LUN. 18 AU DIM. 24

Fête de la nature

Conférences tous les soirs

20h00 - Château ou restaurant

M^{me} de Graffigny

Informations : 03 83 92 32 49

MARDI 19

Conférence : le bois comme énergie

par l'association IDDEES

20h30 - Château M^{me} de Graffigny

entrée libre

MERCREDI 20

Visite de quartier

14h00 - Boulevard des Essarts

à Clairlieu

Infos : 03 83 92 32 40 ou

visitedequartier@villerslesnancy.fr

MERCREDI 20

L'îlot p'tits bonheurs

Spectacle de clown pour jeune public

15h00 - MJC Jean Savine - 5€

Infos : 03 83 28 44 19

AVRIL > JUILLET, L'AGENDA

JEUDI 21

Thé dansant de l'AMCF

Avec l'orchestre José PEREIRA
14h00 à 18h00 - Salle Jean Ferrat

Tarif : 7€

Infos : 03 83 41 53 05

JEUDI 21

*Conférence de Jérôme MARTINEZ
sur le bois* proposée par l'association
IDDEES

20h30 - Château M^{me} de Graffigny
entrée libre

JEUDI 21

Faire réussir la création

Conférence de François EUVE
20h30 - Espace ADA - Domaine de
l'Asnée - Infos 03 83 27 61 05

VEN. 22 et SAM. 23

Une visite inopportune Comédie étrange
de Copi (A partir de 12 ans)

20h45 le 22, 19h30 le 23
Théâtre de la Roële - 14€/10€/7€
Réservations : 03 83 40 64 93 ou
roeleps@aol.com

VENDREDI 22

Rencontre littéraire organisée par
l'APAC

Henriette BERNIER présente son
roman *Les ombres de l'enfance*
18h45 - Château M^{me} de Graffigny
entrée libre

DU VEN. 22 AU DIM. 14 JUIN

C'est le bouquet

Exposition de travaux d'étudiants
en 2^e année de l'École nationale
supérieure d'art de Nancy
Jardin botanique du Montet



VEN. 22 ET SAM. 23

*Le potager décoratif : l'alliance du bon,
du beau, du bio*

Vendredi 14h30 à 16h00, samedi
10h00 à 11h30 - 2,10€
Jardin botanique du Montet
Inscriptions : 03 83 41 47 47 ou
accueilcjbnc@grand-nancy.org

DIMANCHE 24

Fête de la nature

Animations, pique-nique, balades...
Parc M^{me} de Graffigny
Infos : 0383 92 32 48



DU MER. 27 AU VEN. 29

*Journées de la petite enfance
pour futurs parents, les assistantes
maternelles et les enfants*
MJC Jean Savine - entrée libre

VENDREDI 29

Audition de l'APM

20h00 - Théâtre de la Roële
Entrée libre

SAMEDI 30

ALL STAR GAME organisé par le COS
Villers Basket
Gymnase Bauvin

SAMEDI 30

*Journée démonstration de gymnastique
enfants* par le COS Villers
gymnastique
8h00 à 18h00 - Gymnase Alice
MILLIAT

JUIN

MARDI 2

Soirée jazz de l'APM

20h30 - Théâtre de la Roële
Entrée libre

JEUDI 4

Une journée à Briey guidée par Francis
REMBERT et organisée par l'association
Costumes et traditions en Lorraine
8h30 - MJC Jean Savine - 12€/15€
Réservation obligatoire avant le
30 mai au 03 83 27 70 90

VENDREDI 5

Rencontre littéraire organisée par
l'APAC

François MATH présente son roman
La juive et le Bolchevik
18h45 - Château M^{me} de Graffigny
entrée libre

VENDREDI 5

Soirée conviviale jeux coopératifs

Organisée par le MAN Nancy
20h30 - Pôle Action Jeunesse
17 bis rue du Haut de la Taye
entrée libre

VEN. 5 & SAM. 6

Entretien son potager tout l'été

Vendredi de 14h30 à 16h00, samedi
matin de 10h00 à 11h30
Jardin botanique du Montet - 2,10€
Inscriptions : 03 83 41 47 47 ou
accueilcjbnc@grand-nancy.org

DU VEN. 5 au DIM. 21

Bonsaï !

Exposition organisée par le Jardin
botanique du Montet et l'association
nancéienne des amateurs de bonsaïs
Entrée libre
Informations : 03 83 41 47 47

SAMEDI 6

*Représentation des activités enfants
théâtre et cirque de la MJC*

15h00 - MJC Jean Savine - entrée
libre

SAM.6 & DIM. 7

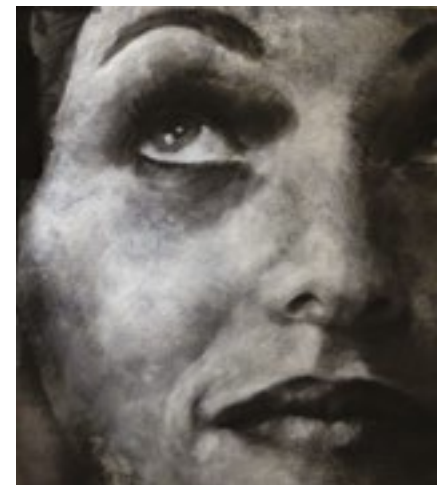
S'affirmer sans peur ni agressivité

Formation organisée par le MAN
Centre du Placieux
Inscription obligatoire :
03 83 40 13 44 ou
man.nancy@nonviolence.fr

DIMANCHE 7

Rendez-vous au jardin

Conversations intimes autour de
M^{me} de Graffigny, rencontre avec Sylvie
LIOTET et Pascale DEBERT
15h00 - Parvis du château M^{me} de
Graffigny



DU DIM. 7 au DIM. 19 JUILLET

*Exposition d'Isabelle BOURGER et
Lucile NABONNAND*

Galerie M^{me} de Graffigny
Entrée libre du mercredi au samedi,
de 14h00 à 18h30 et le dimanche de
14h00 à 18h00

MARDI 9

Le Cercle des lecteurs

20h00 - Centre Le placieux - salle
Club jeune - Entrée libre

AVRIL > JUILLET, L'AGENDA

**JEUDI 11***Découverte de la Villa Majorelle*

Organisée par l'association **Costumes et traditions en Lorraine**
14h00 - Villa Majorelle - 2€/5€
Réservation obligatoire avant le 5 juin :
03 83 27 70 90

VENDREDI 12*Meeting d'athlétisme*

Organisé par le **COS Villers athlétisme**
Stade Roger Bambuck

**VEN.12 et SAM. 13***Soirée impro* par et avec la compagnie **Par hazard**

20h45 - Théâtre de la Roële
Tarif : 14€/10€/7€
Réservations : 03 83 40 64 93 ou
roeleps@aol.com

SAMEDI 13*Stage d'émaux cloisonnés*

10h00 - 17h00 - MJC Jean Savine
Tarif : 46€
Infos et inscriptions : 03 83 28 44 19

SAMEDI 13*Finale régionale honneur U13*

Organisée par le **Cos Villers Football**
8h00 - Stade Roger Bambuck

SAMEDI 13*Spectacle des activités danse de la MJC Jean Savine*

20h30 - MJC Jean Savine
Informations : 03 83 28 44 19

SAM. 13 et DIM. 14*Fête de la Saint-Jean*

Samedi 13 juin : structure gonflable
20h30 représentation des activités
dances de la MJC
Dimanche 14 juin : repas sur
réservation et marche populaire
(5 et 10 kms)
Infos et inscriptions : 03 83 28 44 19

SAM. 13 et DIM. 14*Mini Fun Rackets*

Tournoi défi convivial de mini tennis
Organisé par le **COS Villers Tennis**
Informations : 03 83 40 50 32

DIMANCHE 14*Tournoi SESE*

Organisé par le **COS Villers Football**
8h00 - Stade Roger Bambuck

**DIMANCHE 14**

Prix de la Ville - Concours doublettes seniors organisé par le **COS pétanque**
14h00 - Boulodrome

DIMANCHE 14*Gala de danse de l'AMCF*

16h00 - Centre des Ecraignes
Entrée libre

DU LUN. 15 AU DIM. 5 JUILLET*National Tennis Cup*

Organisée par le **COS Villers Tennis**
Informations : 03 83 40 50 32

MERCREDI 17*Senior et sécurité*

14h00 > 17h00 - Salle Jean Ferrat

**JEUDI 18***Le château de Brabois*

Conférence du **Dr Pertuy**
20h30 - Salle Déruet - Entrée libre

JEUDI 18*Thé dansant de l'AMCF*

avec l'orchestre **Benoit PRZYBYLA**
14h00 > 18h00 - Salle Jean Ferrat - 7€
Infos : 03 83 41 53 0

VENDREDI 19*Jazz et théâtre*, proposé par l'APM

20h30 - MJC Jean Savine
Entrée libre

VEN.19 & SAM. 20*Le jardin en pente : savoir utiliser des espaces difficiles*

Vendredi de 14h30 à 16h00, samedi
matin de 10h00 à 11h30
Jardin botanique du Montet - 2,10€
Inscriptions : 03 83 41 47 47 ou
accueilcjb@grand-nancy.org

SAMEDI 20*Tournoi ERDF - GRDF*

Organisé par le **COS Villers Football**
8h00 - Stade Roger Bambuck
Infos : 03 83 27 52 55

SAMEDI 20

Fête de la musique : concerts,
pique-nique, animations...
dans différents lieux de la ville

**SAMEDI 20**

Les quatre saisons en Lorraine concert
organisé par la Ronde lorraine
15h00 - MJC Jean Savine - entrée
libre

SAMEDI 20

Concert de la chorale Chante La Vie
20h30 - Salle Jean Ferrat - Entrée
libre

DIMANCHE 21*Tournoi de football U8, U9, U10 et U11*

organisé par le **COS Villers football**
8h00 - Stade Roger Bambuck

DU DIM. 21 au DIM. 28*Semaine musicale de l'APM sur le thème de la couleur*

Un concert par jour dans différents
lieux de la ville

AVRIL > JUILLET, L'AGENDA

VENDREDI 26

Concert de fin d'année de l'AMCF
19h00 - Le Placieux - Entrée libre

SAMEDI 27

Green Volley
17h00 > 2h00 - Stade Roger Bambuck



SAMEDI 27

14^e gala de gymnastique rythmique
organisé par l'association familiale de Villers-GR, en partenariat avec le comité des fêtes et la ville de Villers-lès-Nancy
20h30 - COSEC Marie Marvingt
entrée libre

DIMANCHE 28

Gala de fin d'année du Twirling Bâton
14h00 > 18h00 - Gymnase George Chepfer



DIMANCHE 28

Green volley
8h00 > 19h00 - Stade Roger Bambuck

JUILLET

SAMEDI 25

Concert des Nancyphonies
20h30 - Eglise Saint-Fiacre

VACANCES D'ÉTÉ

6 au 10 juillet

Semaine d'activités nature et découverte

Pour les enfants de 12 à 14 ans
MJC Jean Savine
Inscriptions et renseignements
au 03 83 28 44 19

13 au 17 juillet

Atelier théâtre

Pour les enfants de 12 à 14 ans
MJC Jean Savine
Inscriptions et renseignements
au 03 83 28 44 19

Accueil collectif de loisirs

Pour les enfants de 4 à 12 ans
Pendant tout le mois de juillet
MJC Jean Savine
Inscriptions et renseignements
au 03 83 28 44 19

Stages été

Du 29 juin à fin août
COS Villers Tennis

Stage tennis et multisports
pour les 5 / 16 ans

Proposé par le COS Villers
Football
Stade Roger Bambuck
Infos au 03 83 27 52 55

VOUS NE RECEVEZ PAS VILLERS NOUVELLES ?

Plusieurs explications sont possibles :

Vous avez choisi de participer à la réduction des déchets en apposant un autocollant Stop pub ou vous habitez dans une résidence fermée dans

laquelle les boîtes à lettres ne sont pas accessibles par les distributeurs depuis l'extérieur.

Signalez-le au service communication de la mairie, en indiquant vos nom, prénom, adresse et téléphone par mail à communication@villerslesnancy.fr ou par courrier :
Mairie de Villers-lès-Nancy, service communication, boulevard des Aiguillettes, 54600 Villers-lès-Nancy.

FAITES PASSER L'INFO !

ANNONCEZ VOS MANIFESTATIONS D'AOÛT À OCTOBRE 2015 ! ENVOYEZ-NOUS VOS INFORMATIONS AVANT LE 31 JUILLET 2015

Mairie de Villers-lès-Nancy
Service Communication
03 83 92 32 48 ou

communication@villerslesnancy.fr

RETROUVEZ L'AGENDA DES SORTIES ET DES ACTIVITÉS SUR :

WWW.VILLERSLESNANCY.FR



Venez jouer à la ludothèque du Placieux avec vos enfants après l'école pour un temps privilégié de détente et de bonne humeur en famille, en compagnie de deux professionnelles de l'enfance les lundis 4 et 18 mai, 1^{er}, 15 et 29 juin de 16h15 à 17h30.

Pour tous renseignements, contacter Sylvie Allali au 03 83 90 12 69

COMPTES-RENDUS DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

8 DÉCEMBRE 2014

Convention de partenariat entre GrDF et la Ville

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, la signature de la convention de partenariat entre GrDF et la Ville pour le développement de jardins partagés avenue Paul Muller. Cette convention a été signée le 10 décembre 2015 à 18 heures.

26 JANVIER 2015

Débat d'orientations budgétaires

Monsieur le Maire a rappelé la diminution très importante des recettes en provenance de l'Etat, globalement 350 000 € pour la Ville en 2015, mais a précisé que les investissements en matière d'amélioration du cadre de vie, de sécurité et d'accessibilité des équipements et de valorisation du patrimoine dans un souci de

développement durable ne sont pas sacrifiés.

Il est donc nécessaire de redéfinir les priorités pour les années à venir, sans augmenter la part communale des impôts.

Participation familiale aux classes de découvertes 2015

Le Conseil municipal a fixé, à l'unanimité, la participation financière familiale pour les séjours en classes de découvertes :

- Pour les élèves de l'école élémentaire des Aiguillettes
8 jours en milieu marin à **Asnelles** (14)
 - minimale : 43,87 €
 - maximale : 250,27 €
- pour les élèves des écoles élémentaires Albert Camus et du château Simon de Chatellus
11 jours en classe de neige à **Bernex** (74)
 - minimale : 61,10 €
 - maximale : 348,41 €

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

21/02/2015

Hélène CUNEY et Aymen LAMINE

28/02/2015

Laura ROSARD et Ismael MOURABIT

NAISSANCES

03/11/2014 - Mattéo DA COSTA DE AZEVEDO

13/11/2014 - Léandre COLLIN HINZELIN

15/11/2014 - Iliana GILLET

22/11/2014 - Anatole L'HUILLIER

29/11/2014 - Eléanore BERNARD

04/12/2014 - Justine HEQUET

04/12/2014 - Matteo et Léa CHIARENZA

14/12/2014 - Nina MULAMBU TSHIELEKEJA

17/12/2014 - Sohan MARLIER

21/12/2014 - Martin DELAITRE

01/02/2015 - Anastasia LOBODA

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Les services administratifs de la ville de Villers-lès-Nancy sont ouverts :
 du lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

MSP

La maison des services publics de Clairlieu est ouverte les matins, de 8h30 à 12h30, du lundi au vendredi sauf rendez-vous à l'extérieur

POLICE MUNICIPALE

Permanences du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30
 4, rue Maurice André
 et à l'accueil de l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi à partir de 8h30
 03 83 92 12 13
policemunicipale@villerslesnancy.fr

ÉTAT-CIVIL

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
 Mairie annexe - 3, rue Maurice André

GRAND NANCY

Signaler un défaut sur le domaine public :
 Allo voirie : 03 83 91 81 71
www.g-ny.org

EXPRESSION

Villers d'aujourd'hui à demain

Aujourd'hui chacun est convaincu de la nécessité d'une gestion municipale rigoureuse, les finances publiques sont de plus en plus contraintes, à commencer par celles de l'Etat.

La municipalité précédente avait déjà pris en compte cette nécessité lors de la réduction volontaire des journées des classes de neige en 2013 ; décision communale expliquée aux enseignants et parents d'élèves afin que toutes les classes de Villers soient sur un même pied d'égalité. En 2015 la situation s'est compliquée. L'État s'est vu obligé de diminuer la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) qu'il verse aux communes et intercommunalités, obligeant chacun à encore davantage de rigueur et à une gestion économe.

Dans ce contexte, la communauté urbaine a fait le choix de faire porter une partie de ses efforts aux municipalités, et envisage de diminuer les budgets voiries attribués aux communes. Pour ce faire, elle redistribue la carte des voiries primaires (celles qui voient le plus de circulation, et surtout les bus du Grand Nancy), des voiries patrimoniales (catégorie attribuée aux voies desservant les lieux touristiques - où passent les cars de touristes) puis enfin des voies secondaires. Ainsi, pour les communes déjà mal desservies par les transports en commun, c'est la double peine : peu de bus et moins d'entretien de leur voirie, car les voies secondaires passeront après (Vandoeuvre voit ainsi sa dotation diminuer de plus de 60 % !). Quant aux voies patrimoniales, devinez quelle commune de l'agglomération en possède le plus, et sera donc encore mieux traitée ?

La solidarité intercommunale est de plus mise à mal par certaines pratiques basées davantage sur une logique comptable visant à remplir les caisses de certains au détriment d'autres. Ainsi, Nancy facturera dorénavant les communes qui enverront des enfants dans ses écoles, par dérogation à la carte scolaire : plus de 600 euros pour un enfant en primaire et plus de 1000 euros pour un en maternelle. Les Maires de ces communes se verront répercuter des frais pour qu'un enfant de leur commune puisse accéder à l'école publique à Nancy, alors que s'ils refusent cette dérogation, les parents pourront inscrire leur enfant dans le privé puisqu'il n'y a alors pas besoin de dérogation. Ce n'est pas ainsi qu'on favorisera l'école publique, alors que le combat pour la laïcité devrait guider l'action publique ! Les élus doivent certes gérer au mieux l'argent qui leur est confié, ils ne doivent cependant pas se réduire à des experts-comptables.



Lucie Nabonnand & Isabelle Bourger

Conversations dans un boudoir

Exposition

Galerie
M^{me} de Graffigny

07 > 19
JUIN > JUILLET